



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



RÉUNION DU 22 mai 2019

Présents : Guy PINCEMIN, Guy BLONDEAU, Jean-François COHET

Assiste : José DIAZ (Comité)

Excusés : Isabelle ESCROIGNARD, Martine GONTARCZYK, Marc GUERIN

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION PREVUE le

MARDI 11 JUNI 2019

**DATE LIMITE POUR ENREGISTRER VOS DEMANDES DE POINTS
DE BONUS**

COMMUNIQUE

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

→ Les championnats du challenge « **Fair-play Equipes** » :

SENIORS : D1 – D2 – D3 – D4

SENIORS F : D1 (nouveau)

U19 : D1 – D2 – D3

U17 : D1 – D2 – D3

U15 : D1 – D2 – D3 – D4

ANCIENS : D1

CDM : D1 – D2

FUTSAL : D1 – D2 (nouveau)

→ La commission rappelle aux clubs qu'il est possible de récupérer des points de BONUS suivant l'article du Challenge du « **Fair-play Equipe** » ci-dessous :

Article 4.2 : Points de BONUS

- **Article 4.2.1** : Après 2 rencontres consécutives de championnat dirigées par un arbitre officiel uniquement, sans aucune sanction administrative, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-play et Ethique, 2 points de BONUS venant en déduction des points de malus de ladite équipe. La demande devra être faite par écrit (courrier, fax, courriel) avec les informations concernant la catégorie, la division, le groupe, l'équipe concernée et la copie des feuilles de matches concernées.



CHALLENGE FAIR-PLAY CLUBS

→ La commission rappelle à toutes les Présidentes et tous les Présidents que des points de bonus peuvent être attribués pour le challenge « Fair-play Clubs » lors des rencontres foot animation U11 & U13. Il suffit pour cela de compléter le document intitulé « REGARDS CROISES » au verso des feuilles de match.

OPERATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

Ce dispositif sera mis en application **sur les rencontres du championnat U15 / D1** à compter des rencontres du **9 février 2019**.

L'information, et le matériel nécessaire a été transmise aux clubs concernés ainsi qu'aux arbitres

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et d'éventuellement récompenser les lauréats à la fin de la saison.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux récipiendaires.

Merci aux clubs pour **leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives**.

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

Match N°20535829 – U15 – D1 du 13 Avril 2019 – Argenteuil R.F.C. # Franconville F.C.

Remerciements de la Commission à Monsieur l'arbitre officiel de la rencontre pour son rapport

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS

Sur la base des P.V. de la Commission de Discipline du Val d'Oise des 2, 9 et 16 mai 2019

ERRATUM :

Correction du P.V. du 7 mai 2019 (Page 4) :

Les points de MALUS ci-dessous concernent le club de **DEUIL ENGHIE F.C.** et non le club de **CORMEILLAIS A.C.S. :**

L'équipe **U19** du club **DEUIL ENGHIE F.C.** évoluant en **U19 – D2 – POULE B** est pénalisée de **10 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 11 avril 2019 pour Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire en dehors de la rencontre N° 20532521 du 31/03/2019.

Club : ADAMOIS O.

L'équipe CDM du club évoluant en CDM D1 - est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Propos injurieux à l'encontre de l'officiel en dehors de la rencontre lors de la rencontre N°20562682 du 5/5/2019.

Club: BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE

L'équipe U15 du club évoluant en U15 D3 - A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Comportement excessif envers un adversaire au cours de la rencontre lors de la rencontre N°20536118 du 4/2/2019.

Club: CERGY PONTOISE F.C.

L'équipe ANCIENS du club évoluant en ANCIENS D1 - est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Exclusion suite à second avertissement lors de la rencontre N°20545142 du 5/5/2019.

L'équipe ANCIENS du club évoluant en ANCIENS D1 - est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Propos blessants à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre lors de la rencontre N°20545142 du 5/5/2019.



Club : CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe CDM du club évoluant en CDM D2 - A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 2/5/2019 pour Comportement injurieux à l'encontre d'adversaires lors de la rencontre N°20844498 du 7/4/2019.

Club : COURDIMANCHE A.S.

L'équipe U17 du club évoluant en U17 D3 - A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Exclusion suite à second avertissement lors de la rencontre N°20978238 du 12/5/2019.

Club : DEUIL ENGHIEU F.C.

L'équipe U17 du club évoluant en U17 D2 - A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Comportement obscène pendant la rencontre, comportement excessif et déplacé après la rencontre lors de la rencontre N°20548425 du 28/4/2019.

Club : DOMONT F.C.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D4 - A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Propos injurieux à l'encontre d'un adversaire au cours de la rencontre lors de la rencontre N°20521463 du 5/5/2019.

Club : ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D2 - B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Exclusion suite à un second avertissement lors de la rencontre N°20485297 du 5/5/2019.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D2 - B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Insultes à l'encontre de l'officiel en cours de la rencontre lors de la rencontre N°20485297 du 5/5/2019.

Club : FRANCONVILLE F.C.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D2 - B est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Contestations et insultes à l'encontre de l'officiel pendant la rencontre lors de la rencontre N°20485297 du 5/5/2019.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D2 - B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour insultes et menaces à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre lors de la rencontre N°20485297 du 5/5/2019.

Club : GONESSE R.C.

L'équipe ANCIENS du club évoluant en ANCIENS D1 - est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 2/5/2019 pour Comportement déplacé lors de la rencontre N°20545119 du 21/4/2019.

L'équipe ANCIENS du club évoluant en ANCIENS D1 - est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 2/5/2019 pour Comportement déplacé lors de la rencontre N°20545119 du 21/4/2019.

Club : JOUY LE MOUTIER F.C.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D1 - est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu lors de la rencontre N°20484995 du 17/3/2019.

Club : MONTMAGNY S.

L'équipe U15 du club évoluant en U15 D2 - B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Exclusion suite à second avertissement lors de la rencontre N°20536023 du 11/5/2019.

Club : MONTSOULT BAILLET US

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D4 - A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Anéantissement d'une occasion de but manifeste lors de la rencontre N°20521459 du 5/5/2019.



Club: NEUVILLE S/OISE A.S.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D4 - A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 2/5/2019 pour Bousculade volontaire envers un officiel en dehors de la rencontre lors de la rencontre N°20521436 du 24/3/2019.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D4 - A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 2/5/2019 pour Comportement excessif et déplacé à l'encontre de l'officiel au cours de la rencontre lors de la rencontre N°20521436 du 24/3/2019.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D4 - A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 2/5/2019 pour Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu avec propos injurieux envers un officiel pendant la rencontre et refus de quitter le terrain entraînant l'arrêt de la rencontre lors de la rencontre N°20521436 du 24/3/2019.

Club : PARISIS F.C.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D3 - A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Exclusion suite à second avertissement lors de la rencontre N°20517931 du 12/5/2019.

Club : ROISSY EN FRANCE U.S.

L'équipe U15 du club évoluant en U15 D3 - A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Anéantissement d'une occasion de but manifeste lors de la rencontre N°20536114 du 11/5/2019.

L'équipe U15 du club évoluant en U15 D3 - A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Geste obscène envers des spectateurs pendant la rencontre lors de la rencontre N°20536118 du 4/2/2019.

L'équipe U15 du club évoluant en U15 D3 - A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Comportement déplacé envers un adversaire au cours de la rencontre lors de la rencontre N°20536118 du 4/2/2019.

Club : SANNOIS FUTSAL CLUB

L'équipe FUTSAL du club évoluant en FUTSAL D2 - A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Menace de mort à l'encontre de l'arbitre en dehors de la rencontre et tentative de coup envers un adversaire en dehors de la rencontre lors de la rencontre N°20926432 du 20/4/2019.

Club : ST LEU 95 F.C.

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D3 - B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu lors de la rencontre N°20518059 du 5/5/2019.

L'équipe U15 du club évoluant en U15 D3 - A est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16/5/2019 pour Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu lors de la rencontre N°20536114 du 11/5/2019.

Club : U. S. PERSAN 03

L'équipe SENIORS du club évoluant en SENIORS D1 - est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9/5/2019 pour Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire à l'occasion d'une action de jeu lors de la rencontre N°20484995 du 17/3/2019.

COURRIERS DES CLUBS

Club: MENU COURT A.S.

Votre courriel du 5 mai 2019

Nous vous informons avoir pris en compte votre demande et corrigé le nombre de point BONUS de votre équipe U15 – D2 – POULE B.

Remerciements pour votre attention.



Club: U.S. PERSAN 03

Votre courriel du 15 avril 2019

Nous avons bien reçu votre demande de points de BONUS pour votre équipe U17 – D3.

Nous vous remercions de nous transmettre les feuilles de matches correspondantes afin d'instruire votre demande.

Club: ST BRICE F.C.

Votre courriel du 13 mai 2019

En réponse à votre demande, l'attribution des 3 points de BONUS par équipe présente aux réunions de début de saison n'a pas encore été enregistrée. Ils le seront lors de la prochaine réunion de notre Commission.

Remerciements.

Club : CORMEILLAIS A.C.S.

Votre courriel du 14 mai 2019

Nous vous informons avoir pris en compte votre demande et corrigé le nombre de point MALUS de votre équipe U19 – D2 – POULE B. (voir ci-dessus)

Remerciements pour votre attention.

Club: PARISIS F.C.

Votre courriel du 5 mai 2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U15 – D2 – POULE A**

Matches n° 20535918 du 16/03/2019 et 20535923 du 23/03/2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U15 – D2 – POULE A**

Matches n° 20535906 du 06/04/2019 et 20535927 du 23/013/04/2019

Club: BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE

Votre courriel du 6 mai 2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **SENIORS – D3 – POULE A**

Matches n° 205179054 du 14/04/2019 et 20517872 du 21/04/2019

Club: FRANCONVILLE F.C.

Votre courriel du 9 mai 2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U15 – D1**

Matches n° 20535807 du 06/04/2019 et 20535829 du 13/04/2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U15 – D4 – POULE C**

Matches n° 20536743 du 09/02/2019 et 20536735 du 09/03/2019



Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U17 – D3 – POULE B**

Matches n° 20548668 du 24/02/2019 et 20548710 du 17/03/2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U17 – D3 – POULE B**

Matches n° 20548713 du 24/03/2019 et 20548691 du 07/04/2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U19 – D2 – POULE B**

Matches n° 20532470 du 20/01/2019 et 20532505 du 10/02/2019

Club : OSNY F.C.

Votre courriel du 20 mai 2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U17 – D3 – POULE C**

Matches n° 20548804 du 24/03/2019 et 20548810 du 31/03/2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **U15 – D3 – POULE C**

Matches n° 20536294 du 11/05/2019 et 20536298 du 18/05/2019

Club : ENT. SANNOIS ST GRATIEN

Votre courrier du 23 avril 2019

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **CDM – D1**

Matches n° 20562562 du 07/10/2018 et 20562547 du 14/10/2018

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **CDM – D1**

Matches n° 20562567 du 21/10/2018 et 20562574 du 04/11/2018

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus** et transmet au secrétariat pour suite à donner.

Equipe concernée : **CDM – D1**

Matches n° 20562654 du 31/03/2019 et 20562618 du 07/04/2019

La commission ne peut répondre favorablement à votre dernière demande.



DISTRICT DU VAL VOISE DE FOOTBALL

FICHE FAIR PLAY CHALLENGE CLUB

REGARDS CROISÉS FOOT-ANIMATION

DATE		N° DE MATCH	
------	--	-------------	--

EQUIPE RECEVANTE		EQUIPE VISITEUSE	
------------------	--	------------------	--

COMPETITION

 CRITERIUM

CATEGORIE	
SERIE	
GROUPE	

 COUPE

COUPE	
TOUR	

APPRÉCIATION PAR L'ÉQUIPE RECEVANTE DE L'ÉQUIPE VISITEUSE

APPRÉCIATION PAR L'ÉQUIPE VISITEUSE DE L'ÉQUIPE RECEVANTE

ITEM 1 - L'AVANT MATCH

ACCUEIL / PONCTUALITE				Total points
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 1
3	2	1	0	

ITEM 1 - L'AVANT MATCH

ACCUEIL / PONCTUALITE				Total points
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 1
3	2	1	0	

ITEM 2 - LE MATCH

FAIR PLAY				Total points
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 2
3	2	1	0	

ITEM 2 - LE MATCH

FAIR PLAY				Total points
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 2
3	2	1	0	

ITEM 3 - L'APRES MATCH

CONVIVALITE				Total points
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 3
3	2	1	0	

ITEM 3 - L'APRES MATCH

CONVIVALITE				Total points
Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	ITEM 3
3	2	1	0	

TOTAL POINTS FAIR PLAY

--

TOTAL POINTS FAIR PLAY

--

EVALUATEUR

NOM & PRENOM	
STATUT	

Signature

--

EVALUATEUR

NOM & PRENOM	
STATUT	

Signature

--

Signature de l'Arbitre de la rencontre
Nom et Prénom

--



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES - TOTAL des POINTS de MALUS



ARRETE AU 24/05/2019

Si total > 0 → MALUS (M) ↔ Si total < 0 → BONUS (B)

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
SARCELLES A.A.S.	7		7
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	13		13
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	19		19
CORMEILLAIS A.C.S.	20		20
ST BRICE F.C.	20		20
GARGES LES GONESSE F.C.M.	23		23
GOUSSAINVILLE F.C.	25		25
GROSLAY F.C.	29		29
ECOUEN F.C.	30		30
ST LEU 95 F.C.	40		40
U. S. PERSAN 03	45		45
JOUY LE MOUTIER F.C.	55		55

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHEN F.C.	0		0
BEAUCHAMP A.S.	3		3
U. S. PERSAN 03	10		10
OSNY F.C.	13		13
CERGY PONTOISE F.C.	15		15
ROISSY EN FRANCE U.S.	16		16
ERMONT AM. S.	19	2	17
ADAMOIS O.	21		21
S. F. C. CHAMPAGNE 95	33		33
NEUVILLE S/OISE A.S.	34		34
R. F. C. ARGENTEUIL	36		36
ST OUEN L'AUMONE A.S.	39		39

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0		0
ARNOUVILLE F. A.S.	3		3
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	3		3
MENUCOURT A.S.	7	2	5
DEUIL ENGHEN F.C.	6		6
ST PRIX E.S.	7		7
ECOUEN F.C.	10		10
ARGENTEUIL F.C.	13		13
ST LEU 95 FC	14		14
ROISSY EN FRANCE U.S.	14		14
FOSSES F. U.	41		41
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
PUISEUX LOUVRES 95	0		0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	0		0
VILLIERS LE BEL J.S.	3		3
BONNEUIL EN FRANCE F.C.	3		3
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	10	2	8
AUVERS ENNERY F.C.	10		10
ARRONVILLE F.C.	16	2	14
SFC CHAMPAGNE 95	17	2	15
COURDIMANCHE A.S.	21		21
VAUREAL F. C. M.	33		33
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	0		0
JOUY LE MOUTIER F.C.	0		0
MARLY LA VILLE E.S.	0		0
R. F. C. ARGENTEUIL	0		0
SARCELLES A.A.S.	0		0
ST LEU 95 F.C.	0		0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	0		0
VEXIN A.S.	0		0
U. S. PERSAN 03	F	F	F
CERGY PONTOISE F.C.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EZANVILLE ECOUEN U.S.	0		0
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	3		3
MENUCOURT A.S.	3		3
MARLY LA VILLE E.S.	12		12
ST PRIX E.S.	14		14
ARGENTEUIL F.C.	19		19
A. S. ERAGNY F. C.	24		24
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	25		25
FRANCONVILLE F.C.	30		30
SARCELLES A.A.S.	33		33
GONESSE R.C.	37		37
VEXIN A.S.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	7	2	5
ERMONT AM. S.	10		10
VAUREAL F. C. M.	10		10
GARGES FCM	13		13
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	17		17
COURDIMANCHE A.S.	23		23
AUVERS ENNERY F.C.	26	2	24
VILLIERS LE BEL J.S.	28		28
BEZONS U. SECTION OM.	34	4	30
VEXIN A.S.	F	F	F
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS	F	F	F
BONNEUIL EN FRANCE F.C.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0		0
BEAUCHAMP A.S.	3		3
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	7		7
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	7		7
GAFFEBB	10		10
BOUFFEMONT A.C.F.	10		10
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	13		13
FONTENAY EN PARISIS FC	13		13
MARLY LA VILLE E.S.	13		13
ENT. BEAUMONT MOURS	23		23
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	F	F	F
SASSOUN AS	F	F	F

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	0	4	-4
ECLAIR DE PUISEUX	0		0
GROSLAY F.C.	6		6
CORMEILLAIS A.C.S.	7		7
FRETTOISE E.S.	10		10
PARISIS F.C.	13		13
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	20	2	18
FONTENAY EN PARISIS FC	21		21
JOUY LE MOUTIER F.C.	27		27
A. S. ERAGNY F. C.	32		32
MONTMORENCY F.C.	33		33
DOMONT F.C.	44		44

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	0	2	-2
BEZONS U. SECTION OM.	0		0
ERMONT AM. S.	0		0
MAGNY EN VEXIN F.C.	0		0
MONTSOULT BAILLET US	3		3
EZANVILLE ECOUEN U.S.	3		3
ARNOUVILLE F. A.S.	6		6
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	13		13
DOMONT F.C.	27		27
NEUVILLE S/OISE A.S.	30		30
A. S. ERAGNY F. C.	F	F	F
EXEMPT			

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / D	M	B	TOTAL
ECLAIR DE PUISEUX	0		0
MONTMORENCY F.C.	0		0
MONTSOULT BAILLET US	0		0
ASSYRO CHALDEENS DE FRANCE CS	0		0
EZANVILLE ECOUEN U.S.	3		3
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	7		7
FOSSES F. U.	10		10
ARRONVILLE F.C.	14		14
A. S. CHARS	14		14
FRETTOISE E.S.	23		23
PARMAIN A.C.	40		40
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F



Notre partenaire Challenges Fair-play

F : équipe forfait général



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

JEUNES U17 & U19 - TOTAL des POINTS MALUS



ARRETE AU 24/05/2019

Si total > 0 → MALUS (M) ↔ Si total < 0 → BONUS (B)

U17 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
SARCELLES A.A.S.			0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3		3
CORMEILLAIS A.C.S.	3		3
ARGENTEUIL F.C.	7		7
CERGY PONTOISE F.C.	7		7
GOUSSAINVILLE F.C.	14	2	12
ECOUEU F.C.	13		13
R.F.C. ARGENTEUIL	14		14
ST BRICE F.C.	17		17
BEZONS U. SECTION OM.	20	2	18

U17 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.			0
GOUSSAINVILLE F.C.			0
ECOUEU F.C.			0
ARGENTEUIL F.C.			0
ADAMOIS O.			0
GROSLAY F.C.	3		3
FOSSÉS F.U.	6		6
COURDIMANCHE A.S.	10		10
U. S. PERSAN 03	10		10
A.S. ERAGNY F.C.	F	F	F

U19 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
SARCELLES A.A.S.	3		3
GARGES LES GONESSE F.C.M.	3		3
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3		3
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	6		6
CERGY PONTOISE F.C.	7		7
ERMONT AM. S.	7		7
ARGENTEUIL F.C.	10		10
MARLY LA VILLE E.S.	13		13
OSNY F.C.	18		18
ST PRIX E.S.	F	F	F

U19 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.			0
EZANVILLE ECOUEU U.S.			0
GOUSSAINVILLE F.C.			0
VIARMES ASNIERES OL.	7		7
S. F. C. CHAMPAGNE 95	10		10
FOSSÉS F. U.	F	F	F
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUC	F	F	F
MONTMORENCY F.C.	F	F	F

U17 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
FRANCONVILLE F.C.		2	-2
ST LEU 95 FC		2	-2
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY			0
JOUY LE MOUTIER F.C.			0
PARISIS F.C.	6		6
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	6		6
MONTMORENCY F.C.	7		7
DEUIL ENGHEN F.C.	27		27
ERMONT AM. S.	29		29
ARNOUVILLE F. A.S.	F	F	F

U17 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
FRANCONVILLE F.C.		4	-4
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL			0
ST PRIX E.S.			0
ST OUEN L'AUMONE A.S.			0
CERGY PONTOISE F.C.	7		7
VILLIERS LE BEL J.S.	10		10
BEAUCHAMP A.S.	27		27
VEXIN A.S.	F	F	F
FRETTOISE E.S.	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F

U19 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE F.C.		4	-4
GONESSE R.C.		2	-2
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL			0
ST OUEN L'AUMONE A.S.			0
ADAMOIS O.	3		3
MENUCOURT A.S.	3		3
U. S. PERSAN 03	7		7
BEZONS U. SECTION OM.	7		7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	13		13
JOUY LE MOUTIER F.C.	17		17

U19 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.			0
ECOUEU F.C.			0
VEXIN A.S.			0
GROSLAY F.C.	3		3
SURVILLIERS AVENIR	7		7
VILLIERS LE BEL J.S.	13		13
BEAUCHAMP A.S.	F	F	F
EXEMPT	F	F	F

U17 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.		4	-4
A.S. ERAGNY F.C.			0
ENT. MARLY PUISEUX L			0
GARGES LES GONESSE F.C.M.	6		6
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	6		6
ADAMOIS O.	7		7
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	7		7
BEZONS U. SECTION OM.	13		13
SARCELLES A.A.S.	17		17
ENT. VIARMES BELLOY	F	F	F

U17 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
OSNY F.C.		10	-10
MENUCOURT A.S.		4	-4
AUVERS ENNERY F.C.	3		3
MONTSOULT BAILLET US	3		3
DEUIL ENGHEN F.C.	7		7
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	10		7
DOMONT F.C.	13		13
EZANVILLE ECOUEU U.S.	19		19
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PONTOISIENNE JS	F	F	F

U19 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
PARISIS F.C.			0
CERGY PONTOISE F.C.	3		3
A. S. ERAGNY F. C.	3		3
ST LEU 95 F.C.	7	2	5
ECOUEU F.C.	7		7
DEUIL ENGHEN F.C.	10	2	8
FRANCONVILLE F.C.	14	4	10
CORMEILLAIS A.C.S.	24		24
SARCELLES A.A.S.	34		34
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	F	F	F

U17 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ST PRIX E.S.			0
ST LEU 95 F.C.			0
ROISSY EN FRANCE U.S. 2			0
MAGNY EN VEXIN F.C.			0
VAUREAL F. C. M.	3		3
FONTENAY EN PARISIS FC	6		6
NEUVILLE S/OISE A.S.	14		14
ROISSY EN FRANCE U.S.	47		47
VILLIERS LE BEL J.S.	F	F	F



Notre partenaire
Challenges Fair-play

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif			
De 20 à 29 points de MALUS	-1	-1	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2	-2	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3	-3	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5	-5	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7	-7	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10	-10	-10
80 points de MALUS et plus	-15	-15	-15

F : équipe forfait général



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

JEUNES U15 - TOTAL des POINTS MALUS



ARRETE AU 24/05/2019

Si total > 0 → MALUS (M) ⇔ Si total < 0 → BONUS (B)

U15 DEPARTEMENTAL 1				U15 DEPARTEMENTAL 3 / A				U15 DEPARTEMENTAL 4 / A			
	M	B	TOTAL		M	B	TOTAL		M	B	TOTAL
ST BRICE F.C.		4	-4	ADAMOIS O.			0	ST BRICE F.C.		6	-6
FRANCONVILLE F.C.		4	-4	CORMEILLAIS A.C.S.			0	GONESSE R.C.		4	-4
GARGES LES GONESSE F.C.M.		0	0	ERMONT AM. S.			0	AUVERS ENNERY F.C.			0
R.F.C. ARGENTEUIL		0	0	GROSLAY F.C.			0	DOMONT F.C.			0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.		0	0	GONESSE R.C.	6	6	0	EAUBONNE C.S.M.			0
ST LEU 95 F.C.		0	0	MONTMORENCY F.C.	3		3	ENT. ECOUEN BOUFFEMONT			0
ST OUEN L'AUMONE A.S.	7		7	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	6		6	DEUIL ENGHEN F.C.	3	2	1
ARGENTEUIL F.C.	13		13	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	14		14	VAUREAL F.C.M.	3		3
BEZONS U. SECTION OM.	14		14	ST LEU 95 F.C.	17		17	ROISSY EN FRANCE U.S.	F	F	F
A. S. ERAGNY F. C.	14		14	ROISSY EN FRANCE U.S.	23		23	PRESLES U.S.L.	F	F	F
U15 DEPARTEMENTAL 2 / A				U15 DEPARTEMENTAL 3 / B				U15 DEPARTEMENTAL 4 / B			
	M	B	TOTAL		M	B	TOTAL		M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.			0	BEZONS U. SECTION OM.			0	ARGENTEUIL F.C.			0
CORMEILLAIS A.C.S.			0	EAUBONNE C.S.M.			0	ARNOUVILLE F. A.S.			0
GARGES LES GONESSE F.C.M.			0	ENT. MARLY PUISEUX L.			0	CERGY PONTOISE F.C.			0
GOUSSAINVILLE F.C.			0	MONTSOULT BAILLET US			0	PARISIS F.C.			0
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.			0	SARCELLES A.A.S.			0	ST LEU 95 F.C.			0
SARCELLES A.A.S.			0	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.			0	ST PRIX E.S.			0
ST BRICE F.C.	3		3	FONTENAY EN PARISIS FC			0	VILLIERS LE BEL J.S.			0
ST PRIX E.S.	10		10	EZANVILLE ECOUEN U.S.	7		7	ENT. MARLY PUISEUX L.	7		7
DEUIL ENGHEN F.C.	17	2	15	A. S. ERAGNY F. C.	10		10	SURVILLIERS AVENIR	F	F	F
PARISIS F.C.	21	4	17	GARGES LES GONESSE F.C.M.	F	F	F	EXEMPT			
U15 DEPARTEMENTAL 2 / B				U15 DEPARTEMENTAL 3 / C				U15 DEPARTEMENTAL 4 / C			
	M	B	TOTAL		M	B	TOTAL		M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.		6	-6	MAGNY EN VEXIN F.C.		2	-2	FRANCONVILLE F.C.		6	-6
OSNY F.C.		4	-4	OSNY F.C.		2	-2	ENT. VIARMES BELLOY		4	-4
CERGY PONTOISE F.C.		0	0	BEAUCHAMP A.S.		0	0	CORMEILLAIS A.C.S.			0
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY		0	0	CERGY PONTOISE F.C.		0	0	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY			0
SANNOIS ST GRATIEN ENT.		0	0	ENT. ECOUEN BOUFFEMONT		0	0	COURDIMANCHE A.S.			0
U. S. PERSAN 03		0	0	VAUREAL F.C.M.		0	0	MAGNY EN VEXIN F.C.			0
MONTMAGNY S.	3		3	JOUY LE MOUTIER F.C.	6		6	NEUVILLE S/OISE A.S.			0
ADAMOIS O.	7		7	ST OUEN L'AUMONE A.S.	10		10	R.F.C. ARGENTEUIL			0
ARNOUVILLE F. A.S.	7		7	GOUSSAINVILLE F.C.	19		19	VEXIN A.S.			0
ERMONT AM. S.	7		7	VILLIERS LE BEL J.S.	20		20	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	F	F	F



Notre partenaire
Challenges Fair-play

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15





CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2018 / 2019

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



ARRETE AU 24/05/2019

Si total > 0 → MALUS (M) ⇔ Si total < 0 → BONUS (B)

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
EZANVILLE ECOUEN U.S.			0
JOUY LE MOUTIER F.C.			0
S. F. C. CHAMPAGNE 95			0
A.S. ERAGNY F.C.	3		3
GONESSE R.C.	6		6
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	6		6
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	7		7
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	10		10
ST BRICE F.C.	10		10
ADAMOIS O.	14		14
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	24	6	18
GOUSSAINVILLE F.C.	34		34

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.		4	-4
FRANCONVILLE F.C.		2	-2
BEAUCHAMP A.S.			0
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.			0
ST LEU 95 F.C.	3		3
MONTMAGNY S.	3		3
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3		3
ST PRIX E.S.	3		3
GONESSE R.C.	6	2	4
BEZONS U. SECTION OM.	7		7
CERGY PONTOISE F.C.	10		10
ST OUEN L'AUMONE A.S.	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
PERSANAISE CFJ			0
SPORTIFS DE GARGES			0
TOUSKAROT FZ			0
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL			0
ATTAINVILLE FUTSAL C			0
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	6		6
MONTMAGNY A.S FOOT SALLE	7		7
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	9		9
ARGENTEUIL RFC	F	F	F
DEUIL ENGHIE FC	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
MACCABI SARCELLES			0
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT			0
CERGY PORTUGAIS			0
VAUREAL F. C. M.	7		7
VILLIERS LE BEL J.S.	9		9
ROISSY EN FRANCE U.S.	10		10
CORMEILLAIS A.C.S.	14		14
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	20		20
A. C. S. DE BRUYERES	F	F	F
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F



FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	0		0
JOUY LE MOUTIER F.C.	0		0
MONTMORENCY FUTSAL	0		0
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	0		0
PARIS CDG FUTSAL	3		3
PARMAIN FUTSAL A.S.	6		6
ARGENTEUIL F.C.	6		6
ATTAINVILLE FUTSAL C.	7		7
SANNOIS FUTSAL CLUB	10		10

CDM DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.		2	-2
AM. PERSONNEL CENTRE HOSPITALIER GONESSE			0
LE MESNIL AUBRY F.C.			0
DOMONT F.C.			0
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95			0
BEAUCHAMP A.S.	3		3
GARGES LES GONESSE F.C.M.	7		7
ST PRIX E.S.	10		10

Nombre total de points de MALUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
A.F.S. VAUREAL	0		0
A. C. OSNY	0		0
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	0		0
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	0		0
MONTMAGNY A.S FOOT SALLE	7		7
GOUSSAINVILLE F.C.	7		7
ERMONT FUTSAL	16		16

F : équipe forfait général